



Cotisation assurance vie apres remboursement de pret

Par **titoune**, le **19/07/2011** à **18:30**

Bonjour,

le 15 juin 2011, nous avons remboursé par anticipation notre prêt immobilier. Je pensais donc que nous n'aurions plus à payer notre cotisation pour l'assurance vie or celle ci nous a été prélevé le 15 juillet. Est-ce normal ?

Par **nicoassure**, le **29/07/2011** à **14:42**

Pouvez-vous préciser si l'assurance en question est :

- une assurance vie que vous avez remis en nantissement (ou délégation de créance) pour garantir un prêt
- ou bien une assurance décès destinée à garantir la banque au cas où vous veniez à décéder.

Merci.